



Déroulement de l'évaluation

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences va être réalisée. Elle dure environ 45 minutes, plus environ 15 minutes d'explication.

I - Parcours de Formation :

Cette évaluation va permettre de proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée.

II- Items évalués :

Cette évaluation va porter sur :

- ✓ vos prérequis en matière de connaissance des règles du code de la route et de conduite d'un véhicule ;
- ✓ vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route (cycliste, piéton....) ;
- ✓ vos compétences psychomotrices ;
- ✓ vos motivations.

III- Moyens utilisés :

L'évaluation est réalisée dans le véhicule de l'auto-école avec votre moniteur, en circulation dans un quartier calme.

IV- Information public :

Le procédé d'évaluation est affiché dans les locaux de l'auto-école.

Pour en savoir plus : [Étapes de la formation | Sécurité Routière \(securite-routiere.gouv.fr\)](#)